



Le 15 janvier 2019

ÉTAT MAJOR SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Compte rendu de la réunion tenue le 9 janvier à 19 h à la caserne.

Personnes présentes :

- ✓ Martin Lavoie, directeur
- ✓ Kaven Beaumont, capitaine
- ✓ Nicolas Tanguay, capitaine
- ✓ Étienne Labonté-Jolin, lieutenant
- ✓ Maxime Mondoux, lieutenant éligible
- ✓ Dany Houde, lieutenant éligible
- ✓ Maxime Racette, lieutenant éligible

Personnes absentes:

- ✓ Jacques Fiset, lieutenant
- ✓ Benoît Gagnon, lieutenant

Marie-Josée Langlois, adjointe administrative au Service de protection contre l'incendie et de protection civile, est également présente et agit à titre de secrétaire de la réunion.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la réunion à 19 h 10
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lu et acceptée à l'unanimité avec les points ajoutés au varia.

- 3. Compte rendu de la dernière réunion du 7 novembre 2018 Acceptée à l'unanimité.
- 4. Suivi pompiers en probation et pompiers. Fin de probation.

<u>Équipe 1</u> : François Nault Félix-Antoine Roberge Jean-François Gobeil Équipe 2 : Mathieu Doiron
Meggan Blouin-Ruel
Mathieu Ouellet
Louis-Karel Darveau
Alexandre Larivière

Puisque la période de probation de ces pompiers se termine bientôt, Martin demande l'avis des officiers. L'état major a échangé sur l'évaluation de leurs travails et leurs participations.

5. Premiers répondants

a. Garde interne 24/7 (Martin)

La semaine prochaine, le conseil adoptera le budget 2019. Il est prévu que la garde débutera vers la mi-mai. Les travaux d'aménagement seront finalisés d'ici cette date.





Maxime R s'informe de l'horaire. Les officiers ont échangé sur l'horaire, les tâches à faire durant la garde et la responsabilité de l'officier de garde.

Martin mentionne qu'il expliquera le fonctionnement de la garde interne lors de l'assemblée générale annuelle (AGA).

6. Formation/pratique PR

a. 5 février

Étienne indique qu'il attend une réponse du CIUSSS pour les dates de recertifications qui sont prévues pour la fin janvier, début février. Ainsi, la pratique PR sera remplacée par les recertifications.

Kaven mentionne que la pratique incendie du 24 janvier est annulée. Il aura une formation sur les caméras thermiques, d'une durée de 4 heures, pour tous les pompiers. Il y aura un groupe durant le jour et un autre groupe durant le soir.

Pour 2019, il prévoit une formation avec la Sopfeu pour les feux de forêt avec un volet administratif pour les officiers. Également pour les officiers, une formation sur le détecteur 4 gaz. Une formation avec le GPS, cartes et boussoles.

7. Suivi des comités

a. SST

Jacques étant absent, Étienne informe l'état major que la présentation des infirmières ne pourra pas être durant l'AGA puisqu'elle est d'une durée de 1 h 30. Il propose de le faire durant la pratique de février.

Étienne présente la PON sur la décontamination aux officiers. Il mentionne qu'il y aura un plan pour identifier la zone de décontamination.

Kaven suggère de mettre un ruban par terre pour délimiter la zone.

Dany demande si l'achat d'une laveuse à bunker est prévu. Il peut mettre un morceau seulement à la fois. Martin précise que lorsque la PON sera mise en place, il y aura une entente avec une firme pour qu'après un incendie ils y envoient les bunkers qui nous seront retournés après 24 h.

L'état major est d'accord avec la mise en place de cette PON.

Kaven mentionne que dans le véhicule 210, il a ajouté des coquilles qui sont branchées à la radio. C'est pour que l'opérateur de pompe entende bien les communications et parler dans le micro. Il sera plus mobile.

Un programme de protection des appareils respiratoires est à venir.

8. Démission/embauche

Martin informe l'état major qu'il a reçu la lettre de démission de Benoît Villeneuve. Il a procédé à l'embauche de Raphaël Caron qui est sur la liste de rappel du dernier concours.





9. Acceptation d'un nouvel organigramme

Tel que discuté lors de la dernière rencontre, Martin présente le nouvel organigramme du Service. Les lieutenants éligibles remplaceront les lieutenants, aux besoins. Ils seront nommés aux besoins et ne feront plus partie de l'état major.

L'état major est unanime à l'adopter. Martin nomme deux chefs aux opérations, il s'agit de Kaven et Nicolas. Les officiers les félicitent et Martin leur remet les épaulettes.

10. Nomination état major

Les chefs aux opérations seront responsables du comité des directives opérationnelles et des ressources humaines. Ils devront nommer les officiers de l'état major selon le nouvel organigramme.

11. Formation des comités

Martin demande aux officiers dans quel comité ils souhaitent s'impliquer.

- a. Directives OP et RH (2 officiers) : Nicolas et Kaven
- b. SST (3 officiers) : Étienne, Jacques et Maxime R

c. Pratique/formation (2 officiers) : Benoît, Kaven et Nicolas

Martin explique que pour les pratiques, il leur demande de préparer un canevas des sujets des pratiques, selon les dates prévues au calendrier et déterminer qui supervisera la pratique. Aussi, élaborer un programme de maintien des compétences incendie. Kaven s'occupe des formations.

d. Activités sociales (1 officier) : Dany et Maxime R

Martin mentionne que par des activités sociales, il veut dire les activités autres que le club social des pompiers, tels que la guignolée, Halloween, parade du père Noël, portes ouvertes, etc. Il leur demande d'être proactif.

e. Contrat de travail (1 officier) : Maxime M et Maxime R

12. Statistiques 2018

Martin présente les statistiques annuelles incendie et premier répondant. Il remercie chacun pour leur implication.

13. Planification et orientation 2019

a. PTI

Les projets qui ont été acceptés par le conseil sont l'achat d'un nouveau véhicule des premiers répondants, le remplacement des APRIA au complet, modification du système de ventilation de la caserne, garde interne 24/7 et compléter les travaux d'aménagement.

b. Logiciel dispo

Martin explique que Survie mobile est présentement en test. À suivre.

14. Suivi des dossiers - échéanciers

a. SST présentation infirmières (Jacques)

Ce sujet a été discuté au point 7.





b. Changement d'affectation 10-07

Martin explique les changements d'affectation des protocoles CAUCA, les effectifs seront appelés selon la nature de l'appel.

Il précise aux officiers qu'il est important de demander à CAUCA de changer la nature de l'appel, selon l'intervention.

Lors d'un 10-07, CAUCA communique l'information a l'équipe qui a déjà reçu l'appel qu'une intervention est nécessaire.

c. Mise en place de la nouvelle structure

Martin explique la nouvelle structure d'appel qui tient compte des particularités de l'équipe, l'officier de garde, les premiers répondants en garde, les pompiers à temps plein, la garde 24/7, etc. Il demande aux officiers quelles sont leurs suggestions comme officier sur chaque équipe.

Équipe 1 : Benoît Équipe 2 : Maxime M Équipe 3 : Maxime R Équipe 4 : Dany

Lorsque deux équipes sont appelées, il y aura tous les officiers et 14 pompiers.

d. Garde officiers

i. Feuille de temps

Martin présente la feuille de temps des officiers de garde de décembre dernier, la feuille n'est pas du tout propre et il est difficile de lire les heures écrites par l'officier. Il demande de porter une attention et mentionne que des lignes supplémentaires ont été ajoutées pour permettre d'inscrire leur temps de garde.

Martin présente aux officiers la nouvelle feuille de temps et explique les nouvelles colonnes, à quoi sert l'espace notes et comment remplir la feuille. Il rappelle aux officiers l'importance de bien la compléter et c'est de la responsabilité des officiers de la remplir et non les pompiers. Lors de l'AGA, un rappel sera fait aux pompiers qu'ils ne doivent pas remplir la feuille de temps, seulement y apposer leur signature.

ii. Véhicule 910

Martin mentionne qu'après le congé des fêtes, l'état du véhicule 910 laissait à désirer. Il rappelle qu'après chaque garde d'officiers, ils doivent remettre le véhicule propre et en ordre.

iii. Horaire et remplacements

Lorsqu'un officier de garde doit se faire remplacer, Martin demande de communiquer avec lui en premier.





Maxime M. demande si les officiers devront donner des tâches aux pompiers en garde 24/7. Martin confirme qu'il y aura une liste de tâches à faire qui sera mise en place que l'officier de garde devra en faire la gestion et le suivi.

Les officiers discutent des nombreuses demandes de remplacement de garde de premiers répondants. Étienne vérifiera à comptabiliser les demandes de remplacement.

Les officiers discutent des moyens de communication disponibles pour échanger des gardes 24/7. Martin mentionne qu'une demande de remplacement devra être faite 48 h à l'avance, par écrit, sur un formulaire qui devra être signé à la caserne.

15. Activité du mois à venir

a. 3 février; AGA

Martin mentionne que les pompiers seront convoqués pour l'AGA qui se déroulera sous le même principe que l'an passé. Nicolas demande s'il peut avoir quelques minutes pour discuter de sa situation. Martin est d'accord.

b. 20 et 24 janvier; pratiques incendie

Ce sujet a été discuté au point 6 a.

16. Autres sujets

a. Photo état major (Dany)

Dany demande s'il est possible de prendre une photo de l'état major. La photo pourra être prise lorsque tous les officiers seront présents.

b. Page Facebook Pompiers Ste-Catherine

Martin demande qu'un officier soit administrateur avec les pompiers responsables de cette page Facebook. Il rappelle que les pompiers qui ne font plus partie du Service ne doivent plus avoir accès à cette page.

17. Date de la prochaine réunion le mercredi 13 février à 19 h

18. Clôture de la réunion à 21 h 35.

Tous sont unanimes de clore l'assemblée.

Martin Lavoie, directeur Service de protection contre les incendies

/mjl